

L'Institut de Défense Pénale est un organisme de formation professionnelle déclaré auprès de la Préfecture de Région Provence-Alpes-Côte d'Azur, créé sous la forme d'une société civile inscrite au RCS de Marseille. Il est dirigé par Alain MOLLA et Philippe VOULAND, tous deux inscrits au Barreau de Marseille.

**P R O G R A M M E**

Accueil - 8 h 30  
MATINÉE - 9 H À 13 H

**1. Plaider : quel registre pour convaincre ?**

Stratégie, technique, méthode, travail... éloquence, talent, dons, art...  
Démontrer, documenter, émouvoir, séduire, détendre, choquer, déranger, outrager.  
Eloquence radiophonique, télévisuelle, de tribune politique.  
Posture, allure, regard, geste, mouvement, immobilité.  
Trucs, trac, robe, voix, silence, épuisement, solitude.  
Notoriété, anonymat.

APRÈS-MIDI - 14 H 30 À 17 H

**2. Requérir : quelle place pour le verbe ?**

Même registre pour convaincre ?  
Entre concurrence oratoire avec la Partie Civile et affrontement verbal  
avec la Défense : quelle forme au service de quel objectif ?  
Frustration d'une réplique à la défense ?  
Impact des plaidoiries sur l'accusateur et ses conséquences.  
Et l'émotion du Procureur ?

**3. L'écoute du Juge**

Plaidoiries indispensables, utiles, inutiles, alibis, nuisibles...  
Extase, plaisir, émotion, intérêt... déception, ennui, irritation, colère...  
Distanciation, implication, authenticité.  
Qualités requises et défauts rédhibitoires.  
Une écoute de qualité pour une plaidoirie de qualité (ou l'inverse ?).  
Impact des plaidoiries sur les jurés d'assises.  
Les causes de l'inévitable « vous avez très bien plaidé, Maître ! ».

**Note à l'attention  
des participants**

Formation validée (7 h) au titre de l'obligation de formation continue des avocats. Une prise en charge individuelle est possible si elle parvient au FIF PL au plus tard le jour du colloque. FIF PL 35-37, rue Vivienne - 75083 PARIS cedex 02 - Tél. 01 55 80 50 00 - Fax 01 55 80 50 29. Il sera indispensable d'émarguer la feuille de présence à votre arrivée à la journée de formation. Vous recevrez à l'issue de la formation une facture acquittée et une attestation de présence.  
Institut de *défense pénale* - organisme de formation N° 93 13 11 458 13

Séminaire de Formation

**Plaider - Convaincre**  
3<sup>ème</sup> édition

Samedi 18 Avril 2009

de 9 heures à 17 heures  
avec pause déjeuner sur place

sous la direction de  
M<sup>e</sup> Alain MOLLA et M<sup>e</sup> Philippe VOULAND  
Avocats au barreau de Marseille

Hôtel Pullman Palm Beach  
200, Corniche J.-F. Kennedy - 13007 MARSEILLE

Trois Intervenants :

José ALLEGRINI

Avocat au Barreau de Marseille

Jacques MAZELLA DI BOSCO

Avocat au Barreau d'Aix-en-Provence

Francis SZPINER

Avocat au Barreau de Paris

Intervenant :

Marc CIMAMONTI

Procureur de la République Adjoint à Marseille

Intervenant :

Jean-Pierre DESCHAMPS

Président de Chambre,  
Président la Cour d'Assises d'Aix-en-Provence

**Hôtel proposé**

Pour obtenir les tarifs proposés,  
réservez vos chambres directement  
auprès de l'hôtel en précisant  
"Institut de Défense Pénale".

**PULLMAN MARSEILLE  
PALM BEACH \*\*\*\***

Tél. : 04 91 16 19 19

Single 160 €

Double 185 €

(petit déjeuner et taxe en sus)

Disponibilité garantie jusqu'au 09/04/2009  
Tarifs maintenus pour la nuit du 18/04/2009

Séminaire de Formation - Samedi 18 Avril 2009

**Plaider - Convaincre / 3<sup>ème</sup> édition**

Nom ..... Prénom .....

Cabinet ..... Barreau .....

Adresse .....

Tél. .... Fax ..... e-mail .....

- participera au Séminaire de Formation du Samedi 18 Avril 2009  
 règle la somme de 418,60 € TTC (350,00 € HT) à l'ordre de l'Institut de Défense Pénale

CONDITIONS D'ANNULATION : Pour toute annulation postérieure au 16/04/09, les frais seront de 107,64 € TTC, soit 90 € HT  
L'annulation doit être formulée par écrit. Le participant a toujours la liberté de se faire remplacer par un confrère de son choix.

COUPON À RETOURNER PAR COURRIER AU PLUS TARD LE 16 AVRIL 2009 À L'INSTITUT DE DÉFENSE PÉNALE :

22, rue Edouard Delanglade - 13006 Marseille - Tél. 04 91 13 40 43 - Fax 04 91 13 40 44 - e-mail : idp@defensepenale.com - www.defensepenale.com